



BULLETIN MENSUEL – NOVEMBRE 2025

SUIVI DES DISCUSSIONS LORS DU CAUCUS DE NOVEMBRE 2025

Bonjour Citoyens d'Ivry,

Votre conseil a tenu sa première réunion du caucus le 10 novembre dernier et comme promis lors de la campagne électorale, le Bulletin mensuel comprendra désormais un résumé des sujets abordés lors de la réunion, ainsi qu'un aperçu des résolutions qui seront proposées à la prochaine séance ordinaire du Conseil.

Ainsi, les citoyens pourront choisir de se préparer à la période de questions au début de la séance du conseil concernant tout point à l'ordre du jour.

Tout citoyen désirant me rencontrer pourra le faire chaque 3^e lundi du mois, les rencontres se tiendront à l'hôtel de ville à compter de 16h. Veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec Mme Marie-France Matteau au 819 321-2332 poste 3701.

1. Discussion suite aux élections :

Les membres du Conseil ont examiné la plateforme électorale présentée aux citoyens pendant la campagne et se sont concentrés sur les actions suivantes à entreprendre :

Point 2.2 de la Plateforme :

Entreprendre une étude scientifique pour évaluer les effets du wake surf sur le littoral et le fond du lac en plusieurs étapes :

Étape 1 : Collecte de Données Préliminaires et Revue de Littérature

La phase initiale se concentre sur la collecte de toutes les informations pertinentes existantes afin de définir la portée et d'affiner les questions de recherche.

- Compilation de données internes
- Collecte de données d'usage
- Revue de la littérature

Étape 2 : Élaboration de l'appel d'offres

L'Appel d'offres sollicitera formellement des propositions auprès de firmes de consultants en environnement ou d'équipes de recherche universitaire qualifiées.

Étape 3 : Critères d'évaluation des propositions

Les propositions reçues seront appliquées par un comité interne (le maire, les membres du Conseil, quelques représentants de la population, et un expert/ingénieur indépendant et sans conflit d'intérêts).

Étape 4 : Nature et étendue du mandat (Portée du Travail)

Le mandat doit être objectif et quantifiable, répondant directement aux préoccupations et allégations de la population.

Étape 5 : Rapport final et recommandations

La firme de consultants analysera les données et préparera le rapport final.

Point 2.13 de la Plateforme :

Minimiser la pollution lumineuse :

Le conseil entreprendra une révision de ses règlements sur l'éclairage afin de mettre en place des mesures visant à minimiser la pollution lumineuse. Cela comprendra l'allocation de fonds dans le prochain budget pour remplacer les ampoules standards sur nos routes par des ampoules LED.

Points 3.1 et 3.2 de notre Plateforme :

3.1 Créer et diffuser un rapport mensuel des sujets discutés lors des réunions du Caucus et un résumé des règlements proposés lors des réunions du Conseil ;

3.2 Continuer à rendre les réunions du Conseil accessibles par téléconférence et sécurisées, de manière que les réunions soient aussi accessibles dès que possible ;

Points 4.3, 4.4 et 4.5 de notre Plateforme :

4.3 Réviser et simplifier nos règlements municipaux désuets.

4.4 Révision des statuts d'Ivry pour faciliter le processus de demande de permis.

4.5 Réviser les règlements désuets et inutilement lourds.

Le conseil créera un comité de travail qui comprendra des membres du conseil et du CCU, du personnel municipal, des représentants de la population et un soutien professionnel pour entreprendre une révision complète de la réglementation.

En parallèle, le Conseil demandera à la directrice-générale de redoubler les efforts pour trouver un urbaniste permanent.

Points discutés à l'ordre du jour du caucus :

Plusieurs demandes d'aide financière seront octroyées, tels que :

- Bouffe Laurentienne
- Palliaccio
- Opération Nez-Rouge

Un mandat sera octroyé afin d'obtenir un diagnostic hydro géomorphologique concernant l'écoulement abondant des eaux sur le chemin Lacasse causant des dommages aux infrastructures municipal et au lac Manitou. L'octroi du mandat sera donné à la firme Flovio et sera entrepris au printemps 2026. Les coûts de ce mandat seront pris à même le surplus.

Le conseiller Maxime Arcand sera nommé à titre de maire suppléant pour une durée d'un an et représentant auprès de la MRC des Laurentides, de la Régie incendie des Monts (RIDM) et la Régie intermunicipale des trois lacs (RITL).

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil se tiendra lundi le **15 décembre 2025** à compter de 18h. Le maire et les membres du conseil vous accueilleront à l'hôtel de ville sis au 601, chemin de la Gare. Il vous est également possible d'assister par visioconférence. Nous vous invitons à consulter l'avis public qui sera publié début décembre, pour tous les détails.
<https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/nouvelles-et-avis-publics/>

HORAIRE AUTOMNE-HIVER-HÔTEL DE VILLE

Depuis le 1^{er} novembre et ce, jusqu'au 30 avril, les bureaux de l'Hôtel de ville seront ouverts du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30.

FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS



Pour la période des Fêtes, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville seront fermés du 18 décembre 2025 dès 16h30 au 4 janvier 2026. De retour le 5 janvier 2026 à compter de 9h.

DEVENIR BÉNÉVOLES AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

En ces temps difficiles pour tous, le bénévolat est source de valorisation et de bien-être. De plus en plus d'organismes ont besoin de vous ! Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on peut décider de faire du bénévolat. Elles peuvent être d'ordre personnel, professionnel, communautaire ou social. Comme l'humain, les motivations changent et évoluent avec le temps.

La Municipalité a toujours besoin de bénévoles. Si le cœur vous en dit, contactez- nous à info@ivry-sur-le-lac.qc.ca ou au 819 321-2332 poste 3700 afin qu'on ajoute votre nom à la liste. Dans un deuxième temps, nous communiquerons avec vous pour connaître toutes les façons de vous rejoindre rapidement en cas de besoin

PLAN DE MESURES D'URGENCE

La Municipalité s'est munie d'un plan de mesures d'urgence qui s'inscrit dans la continuité des lois et règlements en vigueur en matière de sécurité civile au Québec. Il tient compte des différentes approches proposées par le ministère de la Sécurité publique (MSP) ainsi que des réalités et enjeux actuels des municipalités. Ce plan se veut un outil de travail avant, pendant et après la survenue de sinistres ou mesures d'urgence.

Tous les acteurs, à tous les niveaux de la société, sont appelés à participer à la gestion des risques et des sinistres. Cela implique un partage des responsabilités qui nécessite la contribution de tous les acteurs de la communauté.

Les 4 dimensions de la sécurité civile selon le MSP sont décrites comme la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Des plans d'action sont donc élaborés en fonction du type de sinistre envisagé. Divers moyens que la municipalité peut utiliser pour communiquer avec ses citoyens en cas de sinistre ou de mesure d'urgence :

- Site web de la municipalité
- À l'aide de la plateforme Voilà! où les citoyens doivent être inscrit
- Telmatik où les citoyens doivent être inscrit
- Message téléphonique enregistré de la municipalité
- Réseau sociaux Facebook
- Infolettre
- Communiqué de Presse
- Québec en alerte

Les nouveaux locaux de l'Hôtel de Ville ont été pensés pour y installer le Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU). Ayant un système externe pour assurer un apport suffisant en électricité afin d'être fonctionnel et ainsi offrir aux citoyens un endroit sécuritaire lors de sinistre.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le ministère de la Sécurité publique ainsi que la Direction de la sécurité civile et de la sécurité d'incendie prônent l'importance de la tenue d'un registre municipal des personnes vulnérables qui résident sur le territoire. En effet, lors d'une situation en sécurité civile, certaines personnes, âgées ou handicapées, en perte d'autonomie physique ou mentale, par exemple, pourraient avoir besoin d'une aide particulière de la part des intervenants locaux. Le registre vise à bien connaître les particularités qui doivent être prises en compte lors d'une intervention. Les intervenants sont alors mieux outillés afin d'offrir une prestation de service adaptée et efficace lors d'un sinistre.

La municipalité d'Ivry-sur-le-Lac détient un tel registre. Il est alors essentiel d'obtenir l'information auprès de nos citoyens. Deux façons pour vous inscrire, ou bien inscrire un proche :

- En remplissant le formulaire adéquat :
- En composant le 819-321-2332 poste 3700

Ce type d'action peut faire la différence et sauver des vies!

LES BACS ET LE DÉNEIGEMENT



Il est **ESSENTIEL** de placer votre bac **DANS** votre entrée, à 1 m de la rue. Ceci comporte une foule d'avantages :

- Votre bac ne nuit pas au déneigement, surtout lorsque les rues deviennent de plus en plus étroites en raison de l'accumulation de neige.
 - Il ne sera pas détruit par la charrue donc, vous n'aurez pas à en commander un autre.
 - Vous n'aurez pas à ramasser le contenu du bac qui sera éparpillé au sol si la déneigeuse le renverse ;
 - Vous faciliterez le travail de nos opérateurs et ils pourront déneiger plus rapidement et plus efficacement – l'ensemble de nos citoyens en bénéficieront!
-
- De plus, vous sauverez quelques pas puisque vous n'avez pas à mettre votre bac dans la rue mais bien **DANS VOTRE ENTRÉE**, à 1 mètre de la chaussée!
 - Le rentrer dès la fin de la collecte évitera aussi de nombreux désagréments. Les bacs endommagés sont remplacés au frais du propriétaire.
-

MATIÈRES RÉSIDUELLES – AIDE-MÉMOIRE

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC DE PAPIER OU JOURNAUX

- RÉSIDUS ALIMENTAIRES
- RÉSIDUS VERTS
- PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

RECYCLABLES

EN VRAC RINCÉS

- CONTENANTS
- EMBALLAGES
- IMPRIMÉS

DÉCHETS

OBJETS DE PETIT GABARIT EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés ni au bac brun ou bleu, ni à l'écocentre, ni aux comptoirs d'entraide.

Moins c'est mieux!

ÉCOCENTRE

Pour votre visite :

- Matières triées
- Pièce d'identité et preuve d'adresse
- Respect du volume maximal de 2,83 m³

Matières acceptées* :

- Matières recyclables
- Appareils réfrigérants
- Produits électroniques
- Sièges d'auto pour enfant
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Matériaux de construction, rénovation et démolition
- Feuilles mortes et brindilles (écocentres régionaux)

* Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
1710, Principale Est

Heures d'ouverture :

Du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} au 31 décembre
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} avril au 30 novembre
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30

Fermé les jours fériés, le 26 déc. et le 2 janv. de chaque année.

Pourquoi les objets en plastique compostable vont-ils aux déchets?

- Pratiquement impossible de distinguer le vrai plastique du plastique compostable
- Risque de laisser des fragments non dégradés dans le compost
- Aucun potentiel de recyclage actuellement

Exceptions :

- Emballage de protection en polystyrène - petites billes (écocentre)
- Aérosol (écocentre)
- Plastique dégradable et compostable (déchets)

La récupération gagne du terrain :

Besoin d'aide pour trier vos matières?

Téléchargez l'application

Pour en savoir plus, visitez :

TRAINEVIDURABLE.com

FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES ET DES PAYS-D'EN-HAUT



FONDATION MÉDICALE
DES LAURENTIDES
ET DES PAYS-D'EN-HAUT

En décembre 2024, la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut publiait un communiqué annonçant un grand projet qui nécessiterait une importante campagne de financement s'étalant sur 3 ans.



IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE (IRM) CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Ce projet profitera à tous puisqu'il permettra l'achat d'un appareil IRM pour ainsi réduire le temps d'attente et permettre aux gens de la région d'avoir le service plus près de chez eux.

« Chaque don est important, peu importe le montant. Il faut rejoindre toute la communauté puisqu'un service comme ça sera bénéfique pour tout le monde. C'est un rendez-vous à la fin 2027 pour l'inauguration de la résonnance magnétique à

l'hôpital de Sainte-Agathe », dit fièrement le président de la Fondation, monsieur Michel Rochon.

La municipalité d'Ivry-sur-le-Lac a participé à cette importante campagne de financement en octroyant un don de **5 000 \$ à la Fondation.**

Nous vous invitons aussi à contribuer à cette levée de fonds en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.jedonneenligne.org/fondationmedicale/IRM/> et vous remercions de votre précieuse collaboration.

ACTIVITÉS DE LOISIRS, COMMUNAUTAIRES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES AUX ALENTOURS



GUIGNOLÉE POUR MOISSON LAURENTIDES ET LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

1er au 31 décembre 2025

La Grande Guignolée pour Moisson Laurentides

Les 2 000 bénévoles, les dizaines d'événements en 30 jours, l'implication à la fois des citoyens, des organisations et des municipalités font de la Grande Guignolée pour Moisson Laurentides, le plus important événement de solidarité à se tenir sur le territoire des Laurentides. Vous pouvez soutenir la Grande Guignolée en faisant des dons, à la fois en argent et en denrées, en organisant des activités de collectes de fonds en équipe ou en entreprise et finalement en vous impliquant à titre de bénévole. L'événement se déroule également dans la MRC Les Moulins, dans la région de Lanaudière, ce territoire étant desservi par Moisson Laurentides.

4 décembre 2025 - 6h à 21h

La Guignolée des médias

La journée de la Guignolée des médias est l'événement de collecte le plus festif de l'année. C'est plus d'une centaine de points de collecte sur rue et en magasin, répartis sur l'ensemble du territoire desservi par Moisson Laurentides, qui sont animés, du matin au soir par près de 1 500 bénévoles engagés. Vous pouvez soutenir la Guignolée des médias en devenant bénévole individuel ou en formant des équipes de collecte.

OÙ DONNER

1

Au coin de la rue Principale et de la rue Hôtel de ville (rue Ernest-Chalifoux) (Sainte-Agathe-des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, J8C 1J8, Canada,

Complet

2

Au coin de la Rue Principale (117) et de la Rue Laverdure (face au Walmart) (Sainte-Agathe-Des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, J8C 2X8, Canada,

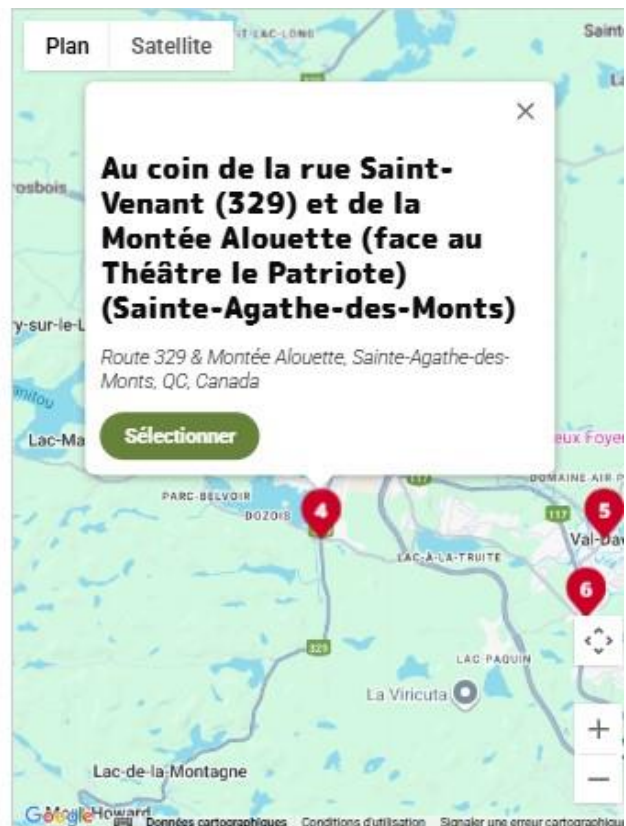
Complet

3

Au coin de la route 117 et de la QC329 (Sainte-Agathe-des-Monts)

Sainte-Agathe-des-Monts,
Québec, Canada,

Sélectionner



SAINTE-AGATHE-DES-MONTS



<<

La magie prend vie au cœur des Laurentides!

Samedi 22 novembre 2025

La rue des Lutins – Dès 11h00

Le 22 novembre de 11h à 16h, la rue Saint-Vincent s'anime avec une foule d'activités gratuites :

Rencontre avec le Père Noël et photo instantanée

Rencontre avec nos mascottes et photo

- Chasse aux lutins dans les commerces (concours pour les participants)
- Émission en direct de CIME FM avec Danny Berger et l'escouade CIME
- Atelier de fabrication de lanternes de vœux
- Exposition de chars allégoriques
- Présence des pompiers de la Régie incendie des Monts

DJ CHAMPION
Place Lagny, vers 20h
(2, rue St-Louis)

Un spectacle présenté par:
COGECO



Dès 20h, la Place Lagny (parc à la fin du défilé | 2, rue Saint-Louis) se transforme en scène musicale sous les étoiles. Présenté par Cogeco, ce grand spectacle gratuit fera danser toute la ville dans un tourbillon d'énergie et de bonne humeur!





MUSICIENS
6 décembre
10 h 30 à 12 h 30 : Charles Johnson
14 h à 16 h : Violoniste Steeve Poirier
7 décembre
10 h 30 à 12 h 30 : Claire Lafrenière
13 h à 16 h : Violoniste Steeve Poirier



CALÈCHES
6 et 7 décembre
11 h à 15 h

Sujet à changement selon la météo



PÈRE-NOËL ET SES LUTINS
6 et 7 décembre
11 h à 15 h



TIRE SUR LA NEIGE
6 décembre
11 h à 16 h (vente)
7 décembre
11 h à 16 h (offert par la Ville)

Jusqu'à épuisement des stocks



CHOCOLAT CHAUD
6 et 7 décembre
11 h à 16 h 30



CHORALE APHILGOOD
6 décembre
13 h 30 à 14 h



BISCUITS DE NOËL
6 décembre

Cuisinés avec amour par la café communautaire
Coup de coeur jusqu'à épuisement des stocks



PLAN B TRAITEUR
6 et 7 décembre
10 h à 17 h

Boeuf bourguignon, ragoût, tourtière, breuvages, sandwiches, soupes, salades et viennoiserie.



Courez la chance de gagner un certificat-cadeau !

Des **certificats-cadeaux d'une valeur de 25 \$** sont à remporter auprès des artisans présents.
Rendez-vous à la table d'accueil à l'intérieur de laplace Lagny pour participer au tirage.

Pour en savoir plus, rendez-vous au : <https://vsadm.ca/marche-de-noel>



Services à la clientèle et objets perdus
819-774-0485 | 1-877-604-3377
info@transportlaurentides.ca

Lundi au samedi, 8 h. à 19 h
Samedi et dimanche, 8 h à 17 h

TENDEZ LA MAIN...

TRAVAILLEZ AUPRÈS
DE PERSONNES EN
PERTE D'AUTONOMIE
OU EN SITUATION DE
HANDICAP VIVANT À
DOMICILE

Horaires flexibles / Salaire concurrentiel/
Formations offertes
Informez-vous dès maintenant sur le
Programme d'allocation directe/
chèque emploi-service.

Visitez le www.quebec.ca



Vous résidez dans la MRC des Laurentides ?

Suivez Tendre la main- aînés Laurentides
ou écrivez à
tendrelamainlaurentides@outlook.com

Une initiative de Concert Action Soutien Autisme de la MRC des Laurentides



Services gratuits et confidentiels aux aînés
confrontés à des situations de vulnérabilité, d'abus
et de maltraitance.

Soutien, conseil et accompagnement aux aînés
vivant des inquiétudes ou faisant face à différents
problèmes mettant en jeu leur qualité de vie ou leur
autonomie.

1 844 551-6032
info@prevoyanceaines.org - prevoyanceaines.org

**PRÉVOYANCE
ENVERS LES AÎNÉS**
DES LAURENTIDES INC.



Nous vous rappelons que si vous désirez partager une activité qu'elle soit culturelle, de loisirs ou autres, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante adjointe@ivry-sur-le-lac.qc.ca

Merci pour votre confiance et sachez que c'est toujours un réel plaisir de vous représenter !

Le maire,
André Ibghy
Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
Tél. (819) 321-2332
maire@ivry-sur-le-lac.qc.ca

VOTRE PORTAIL CITOYEN INTELLIGENT



VOILÀ ! est un dossier citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication avec la Municipalité !

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles et alertes, consulter les avis sur votre compte de taxes en ligne, ajouter une propriété et un compte de taxes dans votre compte et être aux premières loges pour recevoir le **Bulletin mensuel**.
L'inscription c'est ici : <https://ivry-sur-le-lac.appvoila.com/fr/>

DEMANDE DE PERMIS – N'ATTENDEZ PAS !

Vous prévoyez un projet de construction ou de rénovation au printemps ou durant l'été, il est à parier que vous devrez obtenir un permis de la municipalité. Nous vous recommandons fortement de déposer votre demande dès que possible afin d'éviter des délais supplémentaires. Le traitement des demandes s'effectue en ordre de réception. En procédant sans attendre, vous limitez les surprises.

Inscrivez-vous dès maintenant !